

Lamentin, le 27 septembre 2016

**NOTE D'INFORMATION**

**Destinataires** : Aux parents d'élèves

**OBJET** : Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les élections au Conseil d'administration auront lieu le **SAMEDI 08 OCTOBRE 2016.**

Le bureau de vote sera ouvert de **08 H 00 à 12 H 00.** Les organisations présentant des listes doivent désigner des scrutateurs pour assurer le bon déroulement du vote.

Vous avez la possibilité de voter durant toute la période d'ouverture du bureau. Le vote peut aussi se faire par correspondance.

Vous avez pour cela le matériel. Vous devez vous conformer très strictement aux modalités suivantes sous peine de nullité de votre vote.

- 1°) - Vous prenez le bulletin sans porter la moindre modification.
- 2°) - Vous l'introduisez dans l'enveloppe en couleur fournie sur laquelle vous ne porterez **aucune** indication.
- 3°) - Vous introduisez cette enveloppe dans la seconde enveloppe blanche.
- 4°) - Vous fermez cette seconde enveloppe blanche sur laquelle vous portez les indications suivantes :

**Au recto** : Mme le Proviseur du Lycée Acajou 2  
LAMENTIN

**Au verso** : Election au Conseil d'administration  
Nom, prénoms et signature du votant

*Ce vote doit nous parvenir avant la clôture du scrutin.*

Le Proviseur  
  
LYCEE ACAJOU II  
Le Proviseur  
97232 LE LAMENTIN  
Marie-Clotilde HARDY-DESSOURCES